

Le STEP 2 en questions

La foire aux questions des professionnels - Fiche 3

- C'est quoi le STEP 2 ?** La 2ème étape consiste à **réaliser une évaluation approfondie d'une fonction signalée comme "à surveiller"** lors du STEP1. Il permet de confirmer l'altération ou non.
- Qui peut réaliser un STEP 2 ?** Cette étape est réalisée **uniquement** par des professionnels de santé **formés**.
- Comment se former au STEP 2 ?** Parmi les formations existantes, le Gérontopôle de Toulouse propose un e-learning gratuit : icope-formation.com
- Est-ce que toutes les fonctions sont évaluées ?** **Non**, seulement les fonctions repérées. Au-delà de 3 fonctions non-sensorielles à évaluer, une évaluation gériatrique standardisée est recommandée.
- Comment orienter une personne vers un STEP 2 ?** Le sénior peut s'adresser à ses **professionnels de santé habituels** (médecin traitant, ophtalmologiste, ORL, ...) ou prendre rendez-vous avec un professionnel recensé ([voir liste sur le site de l'ERVMA](#))
A savoir :
- Il est possible de faire un test d'audition gratuit sur l'application **HÖRA** ou auprès d'un **audioprothésiste**, en attendant un rendez-vous ORL si besoin.
 - Des **opticiens** acceptent de contrôler la vue gratuitement (l'ordonnance de l'ophtalmologiste est valable 3 ans).
- Puis-je réaliser le STEP 2 de mon patient ?** **Bien sûr, si vous êtes formés.** Pensez à le programmer avec votre patient à l'issue du STEP 1.
- Un STEP 2 peut-il être réalisé par plusieurs professionnels de santé ?** Dans les faits, les fonctions d'une personne peuvent être évaluées par des professionnels de santé différents. ICOPE étant une démarche intégrée, il sera nécessaire de se coordonner pour établir un plan de soin.
- Que faire après un STEP 2 ?** Le professionnel ayant réalisé le STEP 2 doit rédiger un compte-rendu à destination du médecin traitant. Celui-ci sera à saisir sur l'outil e-parcours et devra être transmis au médecin.
Si vous êtes formés, vous pouvez ensuite réaliser un entretien motivationnel et établir un plan de soin avec votre patient.